

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Büllingen

Province: Liège  
 Secteur d'aménagement: STAVELOT - MALMEDY - SAINT-VITH  
 Statut de la commune selon le SDER: Point d'appui touristique

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	207	1,4
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	11	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	293	1,9
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	23	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	103	0,7
	Terrains à usage industriel et artisanal	41	0,3
	Terrains dévolus au transport	67	0,4
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,6	0
	Sous-total	745	5,0
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.767	11,7
	Prés et pâtures	5.020	33,4
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	6.569	43,7
	Terres vaines et vagues	387	2,6
	Milieus naturels non exploités	80	0,5
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	36	0,2
	Sous-total	13.859	92,1
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		443	2,9
<b>Total</b>		<b>15.047</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

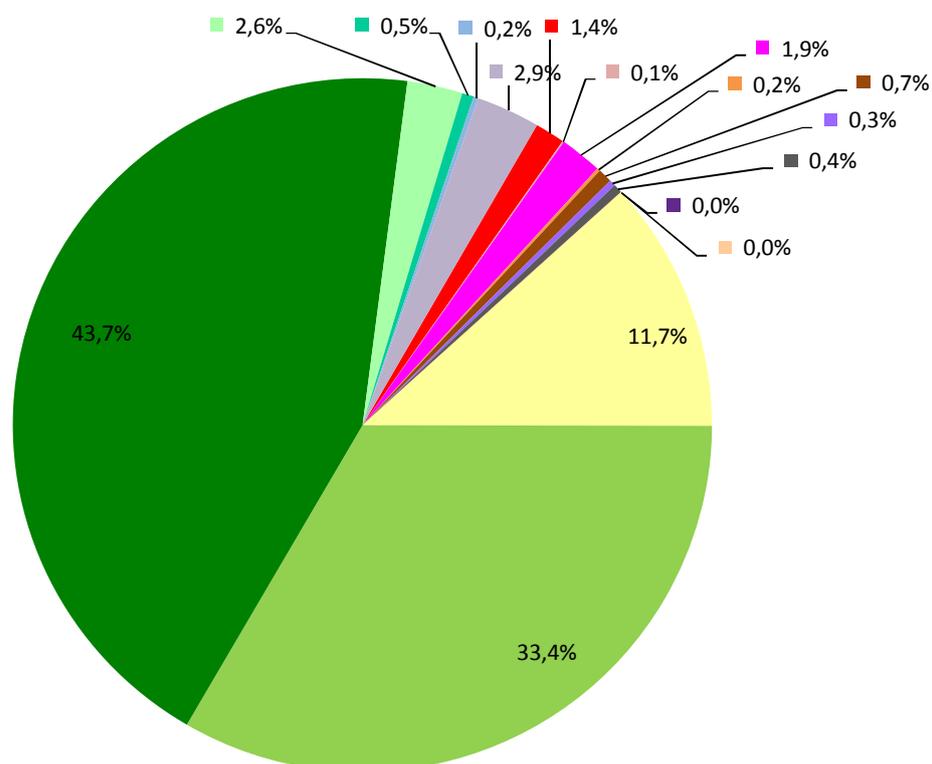
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

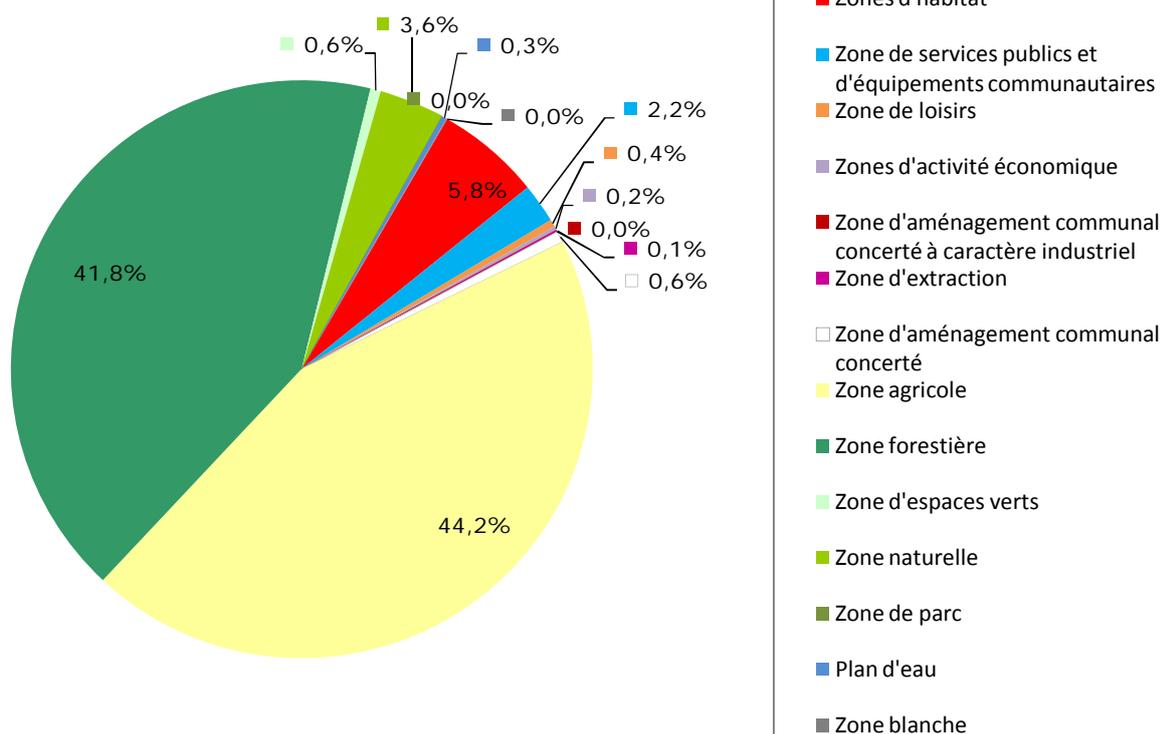


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	878	5,8
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	328	2,2
	Zone de loisirs	66	0,4
	Zones d'activité économique	32	0,2
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	15	0
	Sous-total	1.319	8,8
Zone d'aménagement communal concerté		95	0,6
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	6.657	44,2
	Zone forestière	6.293	41,8
	Zone d'espaces verts	89	0,6
	Zone naturelle	548	3,6
	Zone de parc	-	-
	Plan d'eau	40	0,3
	Sous-total	13.627	90,6
Zone blanche		5,9	0
<b>Total</b>		<b>15.047</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

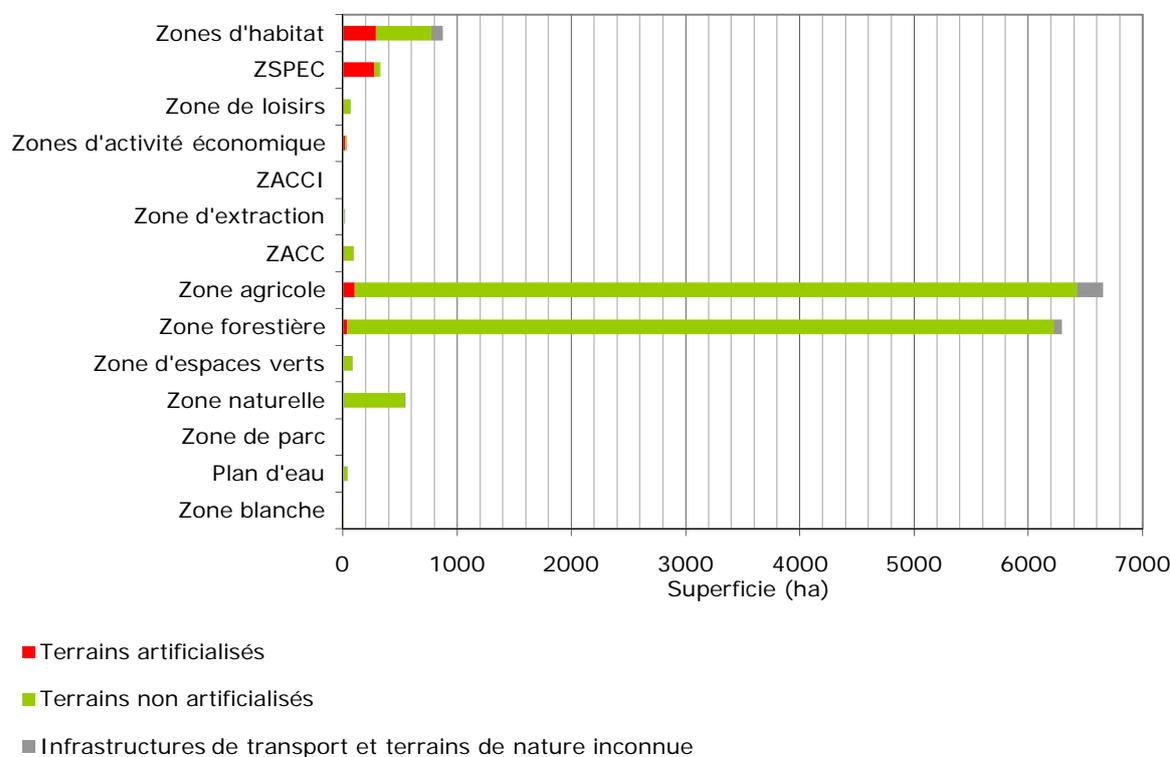
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	292	33,3	481	54,8	105	12,0	878
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	270	82,4	54	16,4	4,1	1,3	328
	Zone de loisirs	8,3	12,7	54	82,6	3,1	4,7	66
	Zones d'activité économique	21	65,8	9,8	30,5	1,2	3,7	32
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	0	-	15	99,3	0,1	0,7	15
	Sous-total	592	44,9	613	46,5	114	8,6	1.319
Zone d'aménagement communal concerté		8,7	9,1	83	87,0	3,7	3,9	95
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	105	1,6	6.321	95,0	231	3,5	6.657
	Zone forestière	35	0,5	6.189	98,3	70	1,1	6.293
	Zone d'espaces verts	1,3	1,5	83	93,1	4,8	5,4	89
	Zone naturelle	1,9	0,3	534	97,6	11	2,1	548
	Zone de parc	-	-	-	-	-	-	-
	Plan d'eau	0,3	0,8	35	87,7	4,6	11,5	40
	Sous-total	143	1,0	13.162	96,6	322	2,4	13.627
Zone blanche		1,6	27,6	0,5	9,1	3,7	63,2	5,9
<b>Total</b>		<b>745</b>	<b>5,0</b>	<b>13.859</b>	<b>92,1</b>	<b>443</b>	<b>2,9</b>	<b>15.047</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



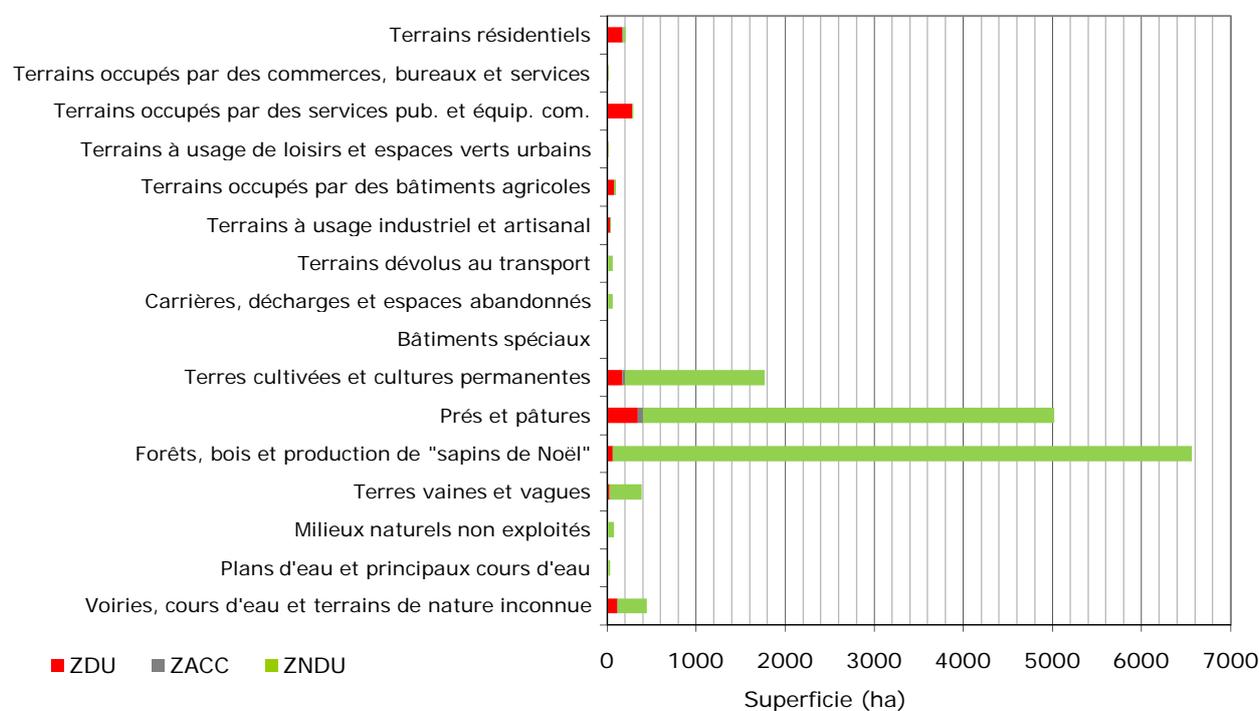
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	174	84,4	3,9	1,9	28	13,7	207
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	10,0	88,4	0,2	2,1	1,1	9,5	11
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	280	95,7	1,8	0,6	11	3,7	293
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	14	62,2	0,2	0,8	8,4	37,0	23
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	79	76,4	1,6	1,5	23	22,0	103
	Terrains à usage industriel et artisanal	31	75,7	0,2	0,6	9,8	23,8	41
	Terrains dévolus au transport	4,7	6,9	0,7	1,0	62	92,0	67
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,5	87,5	-	-	-	-	0,6
Sous-total	594	79,7	8,7	1,2	143	19,2	745	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	172	9,7	26	1,5	1.568	88,8	1.767
	Prés et pâtures	347	6,9	54	1,1	4.618	92,0	5.020
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	61	0,9	1,4	0	6.507	99,1	6.569
	Terres vaines et vagues	29	7,5	1,2	0,3	357	92,2	387
	Milieux naturels non exploités	1,8	2,3	-	-	78	97,7	80
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	2,7	7,5	-	-	33	92,5	36
	Sous-total	614	4,4	83	0,6	13.162	95,0	13.859
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		117	26,5	3,7	0,8	322	72,7	443
<b>Total</b>		<b>1.325</b>	<b>8,8</b>	<b>95</b>	<b>0,6</b>	<b>13.627</b>	<b>90,6</b>	<b>15.047</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).